



Les transports dans la MEL, ça avance : point d'étape sur deux projets phares

Plusieurs projets emblématiques en faveur des transports et de la mobilité sont mis en œuvre par la MEL. Parmi eux figurent les futures lignes de tramway et de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) inscrites au Schéma Directeur des Infrastructures de Transport ainsi que le programme Ecobonus « Changer, ça rapporte » qui comptabilise déjà plus de 1 000 préinscrits, quelques jours seulement après son lancement.

Futures lignes de tramway et Bus à Haut Niveau de Service : une nouvelle étape est lancée

Par les conseils du 24 juin et 16 décembre 2022, la MEL a confirmé la poursuite des projets de nouvelles lignes de tramway et de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) et en a arrêté les tracés et orientations.

En parallèle de la concertation préalable qui s'est tenue au premier semestre 2022, la MEL a mené des études d'opportunité et de faisabilité sur ces quatre projets. La MEL engage désormais une nouvelle étape du projet par le lancement de la séquence de consultation des marchés de maîtrise d'œuvre pour l'ensemble des projets. Elles permettront de détailler les conceptions techniques et d'insertions urbaines détaillées des projets de transport. Au total, 7 maîtrises d'œuvre sont attendues :

- Marché de maîtrise d'œuvre ITS (Intelligent Transportation System) transverse ;
- Marché de maîtrise d'œuvre pour le projet de tramway du pôle métropolitain de Roubaix-Tourcoing ;
- Marché de maîtrise d'œuvre pour le projet de tramway du pôle métropolitain de Lille et sa couronne ;
- Marché de maîtrise d'œuvre pour le site de maintenance et de remisage du tramway du pôle métropolitain de Roubaix-Tourcoing ;
- Marché de maîtrise d'œuvre pour le site de maintenance et de remisage du tramway du pôle métropolitain de Lille et sa couronne ;
- Marché de maîtrise d'œuvre pour le projet de BHNS de Lille-Villeneuve d'Ascq ;
- Marché de maîtrise d'œuvre pour le projet de BHNS de Villeneuve d'Ascq - Marcq-en-Barœul.

Ecobonus : déjà plus de 1 000 préinscrits au programme « Changer, ça rapporte »

La MEL se félicite de recenser déjà plus de 1 000 pré-inscriptions d'automobilistes volontaires au programme Ecobonus « Changer, ça rapporte ». Ouvertes depuis le 3 avril, les pré-inscriptions se poursuivent jusqu'au 12 mai sur le site changerçarapporte.fr. En se connectant sur le site dédié, les automobilistes volontaires seront amenés à répondre à une série de questions afin de vérifier leur éligibilité au programme.

S'ils répondent positivement aux trois questions, ils seront invités à indiquer l'immatriculation de leur véhicule, la date de première immatriculation et les trois derniers chiffres du Vehicle Identification Number (VIN) qui apparaît sur la carte grise notamment.

Après cette préinscription, la MEL lancera une étape de vérification grâce au système de Lecture Automatisée de Plaques d'Immatriculation (LAPI) installé sur l'A1 et l'A23 qui permettra de dresser un bilan des trajets allers-retours effectués sur une période d'un mois. L'objectif étant de vérifier que les préinscrits sont bien des usagers réguliers de ces axes et d'obtenir un niveau de référence avant le démarrage du dispositif.

Avec le système LAPI, les bons comptes font les bons trajets !

Les lecteurs automatiques de plaques sont des caméras installées temporairement à des points stratégiques sur l'A1 et l'A23 durant la période d'inscription. Elles ne concernent que cette phase de vérification et permettront à la MEL de s'assurer que les automobilistes préinscrits utilisent les deux axes A1 et A23 lors des heures de pointe du matin et du soir.

À compter du mois de juin, ils recevront un mail de confirmation de participation au programme. Il leur suffira alors de télécharger l'application « Changer, ça rapporte » et de créer leur compte qui permettra dès le mois de septembre, lors du lancement du programme, de déclarer les trajets évités pour percevoir jusqu'à 80 €/mois et des avantages chez les commerçants partenaires du programme. Pour cela, il faudra utiliser les transports en commun tels que le train ou le bus, prendre son vélo, pratiquer le télétravail, le covoiturage, décaler ses horaires de travail, sans oublier les modalités dites « hybrides » en utilisant son véhicule pour aller à une gare ou se stationner dans un parking relais. Les modifications d'itinéraires ne seront pas éligibles au dispositif.

CONTACTS PRESSE

Maxence Lemasson

Attaché de presse

mlemasson@lillemetropole.fr

03 20 21 23 55

06 44 36 40 29

Agathe Lavalée

Attachée de presse

alavalee@lillemetropole.fr

03 20 21 23 50

06 30 46 40 17

Agnès Mazet

Cheffe d'équipe presse

amazet@lillemetropole.fr

03 20 21 27 69

06 40 39 26 46

